CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117083** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2025**

ÉDITÉ LE **18/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS
Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE

Siret : **301 340 584** **04626**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/05/2024

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**
Sigle : CGST SAVE
RUE DU BAS DE JONCHES
ZONE INDUSTRIELLE PLAINE DES ISLES
89000 AUXERRE

Téléphone : 03 86 46 67 42 **Fax :**
Portable : 06 85 67 57 17

Site Internet :
E-mail : veronique.silly@engie.com

Responsabilité légale :
PONS BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 43 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	08/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/06/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	07/06/2021
o Poêle ou insert bois	07/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.